

# Annonces légales

## Avis de dissolution

### FULGENS

SAS au capital de 200€

Siège social : 53 Avenue de la Chartreuse, 38240 MEYLAN  
RCS de GRENOBLE 889 132 254

Le 31/10/2023, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Benoît VETTIER, 53 Avenue de la Chartreuse, 38240 MEYLAN et fixé le siège de liquidation au siège social.  
Modification au RCS de GRENOBLE

En date du 12 Novembre 2023, l'associé unique de la  
**Société Hydro-électrique du Moulin du Collombat,**  
Sarl au Capital de 15 600 Euros  
Caillataire  
38650 - SAINT PAUL LES MONESTIER  
Immatriculée auprès du Registre du Commerce de Grenoble sous le SIREN  
330 907 551

A décidé :- de prononcer la dissolution anticipée de la société avec effet au 31.12.2023

- de désigner Monsieur MANIAK Jan, en qualité de Liquidateur-amiable

- d'effectuer toutes les formalités légales découlant de cette situation

Le Gérant , Jan Maniak

### «SARL SEVAN»

SARL Au capital de 20 000 euros

Siège Social : 4 PLACE CHAMPIONNET 38000 GRENOBLE  
R.C.S. GRENOBLE N° B 514 125 780

Suivant délibération de l'assemblée du 31 octobre 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur M. Edgar BAGDAS-SARIAN avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société.

Pour avis, le liquidateur

## Avis de changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Laure BOUTELANT, Notaire au sein de la Société par Actions Simplifiée, titulaire d'un Office Notarial situé à VIZILLE, 484 Rue de la République CRPCEN 38041, le 30 octobre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre **Monsieur David André DA SILVA**, directeur de site, et **Madame Emmanuelle Dorothée PLAINCASSAGNE**, responsable d'activité, demeurant ensemble à VIF (38450) 12 rue du Petit Brion. Monsieur est né à GRENOBLE (38000) le 28 décembre 1972, Madame est née à GOUVIEUX (60270) le 4 septembre 1978. Mariés à la mairie de VIF (38450) le 15 octobre 2016 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,  
Le notaire.

Suivant acte reçu par Maître Delphine FERRIEUX, Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée, titulaire d'un Office Notarial situé à BOURG D'OISANS, (38520) 95 avenue de la Gare, substituant Maître Aurélie MERMOND notaire associé de la Société par Actions Simplifiée, titulaire d'un Office Notarial, situé à VIZILLE (38220) 484 Rue de la République, momentanément empêchée CRPCEN 38041, le 30 octobre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre **Monsieur Dominique Gérard POUCHOT-ROUGE BOULIN**, employé service assistance location agence immobilière, et **Madame Emilie Michèle Lydie HOSTACHE**, indépendante en immobilier / responsable point de vente, demeurant ensemble à AURIS (38142) Les Certs. Monsieur est né à LA TRONCHE (38700) le 19 septembre 1972, Madame est née à GRENOBLE (38000) le 13 septembre 1970. Mariés à la mairie de LES ADRETS (38190) le 15 juin 1996 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,  
Le notaire

Suivant acte reçu par Maître Laure BOUTELANT, Notaire au sein de la Société par Actions Simplifiée, titulaire d'un Office Notarial situé à VIZILLE, 484 Rue de la République, CRPCEN 38041, le 31 octobre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre **Monsieur Pascal Charley Georges DOMINOIS**, directeur des opérations, et **Madame Lynda NAKIB**, déléguée pharmaceutique, demeurant ensemble à DOMENE (38420) 22 rue Hector Berlioz. Monsieur est né à ROUSSILLON (38150) le 8 août 1975, Madame est née à GUELMA (ALGERIE) le 2 septembre 1978. Mariés à la mairie de DOMENE (38420) le 14 septembre 2002 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire.

## Avis de saisine de légataire universel

Par testament olographe en date du 10 décembre 2019, Monsieur Jean Georges GUERY, en son vivant retraité, demeurant à VIVIERS (07220) chemin de Valpeyrouse, né à VAGNEY (88120), le 14 mai 1943, célibataire, décédé à VIVIERS (07220) (FRANCE), le 2 avril 2023, a institué un légataire universel.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Florent CHARLES, Notaire à GRENOBLE (38000), 18 rue Condorcet, suivant procès-verbal du 27 juillet 2023, dont une copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal Judiciaire de GRENOBLE.

L'opposition est formée auprès du notaire susnommé chargé de la succession dans les conditions de l'article 1007 du code civil.

Pour Avis.

# Agenda

## ENTRÉE /

# Avocat farci de thon fromage frais et noix

Temps de préparation :  
20 min.  
Difficulté : facile.  
Prix : Bon marché.

### Ingrédients pour 4 pers. :

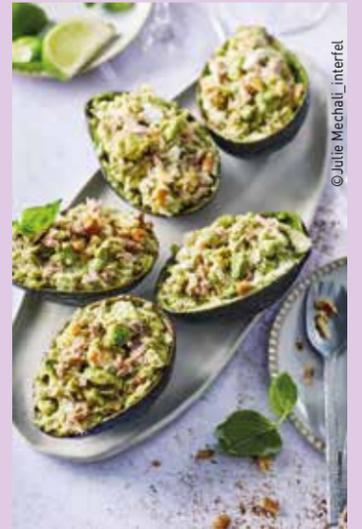
- 2 avocats
- 140 g de thon en boîte
- 200 g de fromage frais
- Le jus d'un citron vert
- 2 c à s d'huile d'olive
- Quelques cerneaux de noix
- Quelques feuilles de basilic
- Sel, poivre du moulin

### Préparation :

Ouvrir les avocats en deux. A l'aide d'une grande cuillère, retirer délicatement la chair et réserver. Egoutter le thon. Concasser grossièrement les noix. Dans un saladier, écraser la chair des avocats à l'aide d'une fourchette. Arroser de jus de citron et mélanger. Ajouter le thon égoutté et le fromage frais. Saler, poivrer et

mélanger.  
Garnir chaque demi-avocat du mélange. Arroser d'un filet d'huile d'olive et parsemer de noix concassées et de feuilles de basilic juste avant de servir.

Source : AnneCé Bretin - Interfel



©Julie Mechal - interfel

## A noter

### SERVICES PUBLICS / Deux services de finances publiques, une seule adresse

Le Service des impôts des particuliers de Voiron vient de déménager dans les nouveaux locaux du centre des Finances publiques au **67 boulevard Denfert-Rochereau à Voiron.**

Le Service de gestion comptable (SGC) de Voiron actuellement situé 58 Cours Becquart-Castelbon, va rejoindre également ces nouveaux locaux à partir du 16 novembre prochain. ■

Agroécologie, réduction d'intrants : les agriculteurs partagent leurs expériences

ÉVÈNEMENT REPORTÉ AU :

JEUDI 14 DÉCEMBRE

13h45 - 16h

📍 Parcelle : 45°21'15.2 N 5°09'51.5 E

Chemin de la Vie de Lyon  
Marcilloles, 38260

Contact : Gaëlle AUBERT

Conseillère Agronomie Environnement

06 45 72 47 67 • gaelle.aubert@isere.chambagri.fr